

# Conseil Municipal du 24 janvier 2020 à 19 H 30

## Compte rendu

**Présents :** E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, JP GRUEBER, M. HAMELIN, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER (20h00), J.PETITJEAN, C. PHILIPPON.

Délibération n°01/2020

**1 Désignation secrétaire de séance :** Madame Chantal PHILIPPON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°02/2020

**2 Groupement de commandes pour l'achat de défibrillateurs automatisés externes :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le SDIS pour le mandater afin qu'il procède, en tant que coordonnateur du groupement, à une série d'opérations en vue de la passation du marché public. Deux emplacements sont envisagés : renforcement porche de la Forge Musée et sur le bas du village, au niveau de l'école maternelle.

Délibération n°03/2020

**2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

### **3. Finances**

Délibération n°04/2020

**3.1 Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget 2020 :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les dépenses d'investissement à hauteur de 11 000 € pour l'achat d'outillage pour les services techniques et de matériel de sonorisation.

Délibération n°05/2020

**3.2. Demande de subvention DETR :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention DETR 2020 auprès des services de la Préfecture du Territoire.

Monsieur le Maire rappelle que cette subvention est accordée par le Préfet du Territoire. Elle peut être demandée sur la construction des locaux scolaires à hauteur de 50 % (soit 300 000 €). Monsieur le Maire précise qu'il existe une possibilité, avant de commencer les travaux, de demander la DETR 2021. Il va se renseigner plus précisément.

Délibération n°06/2020

**3.3. Demande de subvention DSIL (soutien à l'investissement local) :** Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention DSIL 2020 auprès des services de la préfecture de Région (locaux scolaires).

Monsieur Alain FESSLER demande un récapitulatif des demandes de subvention déjà déposées pour le projet APF.

Récapitulatif par Monsieur le Maire :

- DETR 2019 (études) : 30 000 € ont été demandés, 49 000 € ont été accordés. Un acompte va être demandé.
- ADEME (étude) : 30 000 € accordés.
- Conseil départemental : 50 000 € demandés, en attente de réponse (mars).
- ADEME (isolation) : demande de 150 000 €, en attente commission le 31 janvier.
- A demander : ADEME (géothermie) ; Région - HABAM (logements) ; DETR (2020 et 2021) et DSIL (2020 et 2021). L'agence de l'eau pourrait verser également une subvention (récupération de l'eau...). L'objectif est de rendre les sols perméables. Des essais de perméabilité doivent être envoyés à l'Agence de l'Eau en février 2020.

Délibération n°07/2020

3.4 Collège Colluci, demande de subvention voyage en Angleterre : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 360 € (30 € par élève habitant Étueffont) pour l'organisation d'un voyage pédagogique en Angleterre en février 2020.

Délibération n°08/2020

3.5 Collège Colluci, demande de subvention voyage en Grèce : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 180 € (30 € par élève habitant Étueffont) pour l'organisation d'un voyage pédagogique en Grèce en mars 2020.

Délibération n°09/2020

3.6 Anciens Combattants : Renouvellement matériel sonorisation : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de remplacer le matériel de sonorisation nécessaire lors des manifestations officielles.

Un devis estimatif de 230 € a été fait par Monsieur le Président des Anciens Combattants. Madame Annie ISBLED demande si le Comité des Fêtes ne pourrait pas acquérir le même matériel pour le mettre à disposition des associations en cas de besoin. Attention ce matériel est très fragile et demande la présence d'un membre du Comité des Fêtes. Cela pourrait être très compliqué. Mais cette demande pourra être étudiée.

#### **20h00 Arrivée de Marie-Ange MANIER**

Délibération n°10/2020

4. Recrutement agents recenseurs : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création de 3 postes d'agents recenseurs (Mesdames PEDRINA, PERNEL et Monsieur LUGARINI) afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 16 janvier au 15 février 2020.

Monsieur le Maire précise que les agents percevront 800 € brut, un forfait de 30 € brut pour les frais de transport, et 50€ pour les frais de formation.

Monsieur Hervé GRISEY demande si le calcul de ce recensement servira pour les élections municipales. La réponse est négative. La population d'Étueffont est toujours actuellement en dessous de 1 500 habitants.

Deux personnes ont accueilli de façon désagréable l'agent recenseur venu à leur rencontre. Monsieur le Maire s'en occupe.

#### **5. Informations diverses**

5.1 – Personnel communal : Au niveau des services techniques un agent sera en retraite le 1<sup>er</sup> avril 2020 et un second est en arrêt maladie depuis mai 2019. Le nouvel agent, recruté en 2019 à besoin de faire des formations. Monsieur le Maire propose d'étudier les candidatures arrivées en mairie et de prendre une personne sous contrat pour le remplacement du congé maladie (contrat de 3 mois renouvelable).

Dans les services administratifs, un agent contractuel a été recruté il y a 2 ans. Elle donne entière satisfaction et suit régulièrement des formations. Monsieur le Maire fera une proposition lors d'un prochain conseil. Le poste support existe toujours.

5.2 – Monsieur Hervé GRISEY fait un point sur la procédure judiciaire avec un agent administratif suite à sa révocation en octobre 2019. Deux procédures sont en cours au Tribunal Administratif. Un référé a également eu lieu le mardi 21 janvier 2020 dans lequel l'agent demandait sa réintégration à son poste. Le délibéré n'a pas été rendu immédiatement car des compléments d'information ont été demandés par le juge; l'agent ayant affirmé qu'il était privé de toute rémunération depuis sa révocation. Devant les pièces fournies par la mairie infirmant totalement les allégations de l'agent, le tribunal a rejeté sa demande.

5.3 – Nom opération « Centre APF » : plusieurs propositions sont faites : Centre Thérèse Bonnaymé (référence à l'ancien nom) ; Jardin des Plantes ; Centre de Vies ; Parc du Château ; Centre Intergénérationnel ; Parc des Générations ; Pôle de Rencontres ; Parc des Séquoias.

5.4 – Pot de départ à la retraite : samedi 8 février 2020 au Mille Clubs.

## 6. Questions diverses

6.1 – ENEDIS assurera deux permanences en mairie d'Étueffont : le mardi 28 janvier 2020 de 15h00 à 19h00 et le jeudi 6 février 2020 de 16h00 à 19h00. Un élu devra être présent pendant ces permanences.

France Environnement organise une réunion publique au Mille Clubs le 31 janvier 2020 à 18h00.

6.2 – Plantation ONF : sur la parcelle déboisée au printemps dernier, il reste du bois en bordure de route qui sera vendu cette année. Au milieu de la parcelle, du chêne repousse mais rien sur le reste de la surface. Que replanter et où ? La question a été posée à l'ONF, en attente d'une réponse. Madame Annie ISBLED demande pourquoi on ne laisse pas faire la nature vu le risque de sécheresse. Il faut faire attention aux ronces déjà bien présentes. Monsieur le Maire conseille de diversifier les arbres. Monsieur Hervé GRISEY propose, pour la biodiversité, la plantation de gros arbres et de privilégier la diversité.

6.3 – Madame Chantal PHILIPPON indique que la moitié des jeunes du Conseil Municipal Enfants ont refusé de prendre l'argent, donnés par les Anciens lors de la distribution des colis de Noël (10 € par enfant), et en font don aux enfants du Burkina Faso.

6.4 – Monsieur Alain FESSLER demande quand sera voté le Compte administratif. Monsieur le Maire lui répond qu'il sera présenté au Conseil en mars.

6.5 – Monsieur Alain FESSLER a été interrogé par des villageois concernant la transformation du poulailler, au Mont Bonnet, en garage (dépannage). Des voitures sont également sur le terrain. Le terrain est situé en zone agricole et est en infraction avec le code de l'urbanisme, de l'environnement, du PLU et du code du travail. Monsieur Hervé GRISEY propose de se renseigner auprès de la DREAL.

6.6 – Nom donné à une salle de la Forge Musée : Salle Paul WALGER ? quand pourrait être prévue l'inauguration ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

La Secrétaire de séance,

  
Chantal PHILIPPON



Le Maire,

  
René BAZIN.